

## Suivi et évaluation des apprentissages des élèves à l'école maternelle

Publié le 28/04/2016 – Mis à jour le 03/09/2019

A l'école maternelle, à compter de la rentrée 2016, deux nouveaux outils permettent d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves : le carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle, et la synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1.

Le [carnet de suivi des apprentissages](#) est communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève selon une fréquence adaptée à l'âge de l'enfant.

### Le carnet de suivi peut être à la fois :

- Un carnet d'observation au long cours  
Un recueil d'observations régulières sur un temps suffisamment long pour permettre aux apprentissages de se réaliser.
- Un carnet de traces et une interprétation synthétique de l'enseignant  
Un document qui peut prendre des formes diverses, dans lequel l'enseignant présente des traces significatives de l'activité de l'enfant et une interprétation synthétique de l'évolution de son parcours d'apprentissage.
- Un carnet de communication pour les parents et les enseignants  
Un outil qui permet de rendre compte des progrès, qui les met en valeur et en perspective, sur la base d'observables définis. Un carnet dont le contenu doit être simple, compréhensible et lisible par les parents. Une ressource qui rend compte du cheminement de l'élève pour renseigner la synthèse des acquis à la fin de la G.S.

### Le carnet de suivi n'est pas :

- Un livret de compétences décliné en sous-compétences  
Un tableau d'items cochés.
- Un catalogue de fiches d'évaluation  
Un catalogue de fiches d'évaluation, d'exercices réalisés collectivement à un instant T.
- Un simple cahier d'élève  
Le cahier de l'élève au jour le jour.

Date :

28/04/2016

M.A.J. le 03/09/2019

### Dans cette rubrique

- [Pour des vacances apprenantes en maternelle](#)

- [La classe maternelle à la maison](#)
- [Rentrée 2019](#)
- **[Programme et outils d'accompagnement](#)**
- [Première scolarisation](#)
- [Enseigner en maternelle](#)
- [Domaines d'apprentissage](#)
- [Évaluation](#)
- [Document REPÈRES](#)
- [Lettres des écoles maternelles](#)
- [Semaine académique 2020 - 2021](#)

## **Pour plus d'information**

---

[. Éduscol](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique  
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3  
Tél : 02 51 81 74 74